

MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 10/2018

Demande d'un crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelle

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

Lors de la mise à l'enquête publique du bâtiment polyvalent en 2017, la Municipalité a reçu deux remarques émanant de citoyens qui l'ont interpellée, notamment le fait qu'il manquait des WC pour les utilisateurs de la place de jeux et du skatepark, à savoir les enfants et famille.

Après réflexion, elle a estimé qu'une modification de l'aménagement extérieur, en créant notamment un accès à un local intégrant des toilettes publiques non chauffées et fermées durant l'hiver et un local poubelle à l'usage du bâtiment polyvalent, serait judicieuse.

II. Enquête complémentaire

La Municipalité a estimé qu'il fallait profiter des travaux du bâtiment polyvalent, raison pour laquelle il a été décidé de procéder à une enquête complémentaire. Le projet a été soumis à l'enquête publique du 30 juin au 29 juillet 2018 et n'a rencontré aucune opposition.

Les services techniques (électricité, conduites EU/EC) utiles pour ce bâtiment secondaire vont pouvoir être reliés directement au bâtiment polyvalent, ce qui représente économiquement un gain non négligeable, d'autant plus que les entreprises sont déjà sur le site. Les câbles et conduites vont pouvoir être intégrés dans les fouilles.

D'autre part, il est indéniable que ce local supplémentaire va profiter à l'ensemble des bénéficiaires du site et notamment aux enfants et famille venus jouer à proximité. Elle permettra de ne plus utiliser les WC de la salle de sport durant la semaine. De ce fait, ils pourront, en cas de besoin, se rendre aux toilettes sans entrer dans le restaurant.

III. Financement

Le coût total du projet est de l'ordre de CHF 140'000.00 :

• Terrain de pétanque	CHF	3'500.00
• Bâtiment secondaire et aménagement extérieur	CHF	136'500.00
Total	CHF	140'000.00
		=====

Le financement de ce crédit complémentaire sera assuré par la trésorerie, sans recours à l'emprunt. Sur la base du montant du crédit complémentaire, l'amortissement comptable annuel supplémentaire du bâtiment polyvalent sera de l'ordre de CHF 5'000.- .

Les charges annuelles (conciergerie, eau, électricité etc...) seront de l'ordre de CHF 5'000.- .

VI. Conclusion

La modification des aménagements extérieurs, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelle constituent incontestablement une amélioration des abords du bâtiment polyvalent et des installations sportives et ludiques, lesquelles jouissent d'une forte fréquentation. Elles permettent une optimisation du site tout en profitant des entreprises actuellement sur le chantier.

* * * *

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

- vu le préavis municipal N° 10/2018 du 12 novembre 2018 ;
- ouï les rapports de la commission chargée d'étudier cet objet et celui de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement de CHF 140'000.-, destiné à la modification des aménagements extérieurs, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelle ;
2. d'amortir le crédit aux mêmes conditions que le bâtiment polyvalent sur une durée de 30 ans ;
3. de financer l'investissement décrit ci-dessus par la trésorerie courante.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

I. Rossel

S. Böhlen

Vufflens-la-Ville, le 12 novembre 2018

Traité par la Municipalité